

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Salaise-sur-Sanne, le 20 juin 2017

INSPIRA accueille une soirée « Entre Chien et Loup » d'INDURA dédiée à l'économie circulaire dans les infrastructures.

En 2020, 70% des déchets des travaux publics et du bâtiment devront être recyclés. INDURA, cluster des infrastructures durables, accompagne ses membres vers cet objectif fixé par la loi de transition énergétique, en organisant ce mardi 20 juin, en partenariat avec INSPIRA – espace industriel, responsable et multimodal, une soirée « Entre Chien et Loup » consacrée à l'économie circulaire dans les infrastructures.

Ainsi, **Jean-Pierre BARBIER**, président du Département de l'Isère et d'INSPIRA, **Francis CHARVET**, Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, Trésorier d'INSPIRA, et **Pierre RAMPA**, président d'INDURA, accueillent plus d'une vingtaine d'entreprises et acteurs économique représentant la filière « infrastructures ». Cet événement constitue la première pierre d'un partenariat en devenir, signé fin 2016 par les présidents d'INSPIRA et d'INDURA.

Cette soirée « Entre Chien et Loup », après une introduction des présidents et une présentation d'INSPIRA et d'INDURA, a pour but de présenter des outils et des innovations en matière d'économie circulaire :

- Le programme « Be Circle ! » : porté par Engie Lab, en partenariat avec INSPIRA, CNR, ARX IT, BEB, Infraserv Höchst, Provadis et l'Ecole polytechnique Paris-Saclay, soutenue par la Climate-KIC. Il s'inscrit dans la continuité du projet INSPIR'ECO développé sur INSPIRA. INSPIR'ECO a permis le développement d'un logiciel démonstrateur permettant une aide à l'implantation de projet industriel (optimisation de flux et services en vue d'un impact moindre pour l'environnement). Engie Lab vise aujourd'hui l'expérimentation de cet outil à une échelle européenne sur trois territoires économiques : la zone industrielle et portuaire de Höchst proche de Francfort, la province de Namur en Belgique et l'espace INSPIRA. L'objectif pour Engie Lab est la mise sur le marché d'un outil digital opérationnel.
- La plateforme d'innovation technologique d'INSAVALOR : PROVADEMSE. Cette plateforme vise à accompagner et soutenir le développement des écotechnologies. PROVADEMSE est une plateforme d'INSAVALOR, la filiale de valorisation de l'INSA de Lyon dont le rôle est de favoriser les relations entre les laboratoires et les entreprises en quête de solutions technologiques, de compétences et de formations pour leurs projets innovants.
- La plateforme « CEREMATERIAUX » du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) : le projet de cette plateforme consiste à transformer l'actuelle station d'essais des matériels routiers située à Blois, en une installation dédiée aux analyses d'innocuité environnementale et de résistance mécanique des matériaux et techniques alternatives aux solutions traditionnelles.
- L'expérience du Groupe Cheval en matière d'économie circulaire dans les travaux publics, via sa filiale Valorsol Environnement.

Pour le Bureau d'INSPIRA, Francis CHARVET indique: « *La Maison de projet INSPIRA à vocation à accueillir ce type d'événement dédié au partage d'innovations et d'expériences et favorisant des collaborations entre acteurs et le développement des entreprises. En outre, nous souhaitons construire un vrai partenariat avec INDURA ; ainsi en lien avec le programme d'aménagement futur et l'accueil d'infrastructures durables sur INSPIRA, nous étudions avec le cluster et la plateforme technologique Provadesme l'opportunité d'un démonstrateur dédié à l'accueil de matériaux alternatif pour un aménagement responsable de l'espace.* »

Pierre RAMPA, président d'INDURA, affirme : « *Hier, l'Homme construisait pour domestiquer l'environnement et se protéger ; aujourd'hui, il doit construire en protégeant l'environnement, en limitant l'impact humain, voire en y remédiant. C'est par l'innovation que nous y parviendrons ; c'est la vocation d'INDURA avec le concours de partenaires comme INSPIRA* ».

L'organisation de cette soirée s'inscrit dans le cadre du partenariat signé par les deux présidents fin 2016 lors de POLLUTEC LYON, salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement.

A travers ce partenariat, INDURA et INSPIRA souhaitent encourager le déploiement d'expérimentations et de démonstrateurs en vue d'accompagner le développement de l'innovation au sein de la filière « infrastructures » au service du développement durable.

Ainsi, plusieurs collaborations sont identifiées :

- l'expérimentation autour du réseau d'infrastructures actuel et futur pour l'aménagement des 340 ha d'INSPIRA,
- le traitement des plantes invasives,
- les nouveaux matériaux en lien avec les projets d'INSPIRA autour de l'économie circulaire.

L'enjeu est de répondre par l'innovation aux défis actuels rencontrés par les professionnels des travaux publics et du génie civil dans le contexte de transition écologique.

A propos du cluster INDURA, le cluster des INFRASTRUCTURES DURABLES

Le cluster INDURA rassemble plus de 100 acteurs économiques, techniques et scientifiques issus du monde des infrastructures de transport et de l'énergie. Tous partagent l'objectif de développer ensemble des produits ou services innovants répondant aux actuels enjeux sociétaux et environnementaux.

Créé en 2009 par 22 membres fondateurs, cette association a été labellisée « cluster » par la Région Rhône-Alpes en décembre 2014. Depuis la création de la grande Région, INDURA étend son champ d'action à l'Auvergne

INDURA est un accélérateur du processus d'innovation :

- il facilite la collaboration entre professionnels lors de rencontres thématiques et de groupes de travail ;
- il accompagne les projets jusqu'aux guichets de financement ;
- et il donne aux entreprises les outils d'un développement à l'international.

INDURA agit également en faveur du rapprochement entre les métiers, lors de rencontres interclusters, de manière à ouvrir de nouvelles voies d'innovation, par exemple dans les secteurs du numérique, des matériaux ou encore des modes constructifs. Le cluster favorise ainsi la compétitivité et le dynamisme économique de ses membres.

En anticipant les mutations environnementales, économiques et sociales, le cluster aide ses membres à proposer, sur le territoire régional, des infrastructures toujours plus performantes, résilientes et économes. L'aménagement du territoire est l'une des préoccupations majeures des membres d'INDURA qui innovent notamment en faveur de la mobilité ou de la réhabilitation des friches. Le cluster réunit les conditions pour que ses adhérents et partenaires conçoivent ensemble des solutions techniques ou organisationnelles aux problèmes d'aujourd'hui. Une priorité à l'heure où s'accélère le changement climatique et où s'imposent les impératifs d'un développement durable.

Plus d'infos sur www.indura.fr

A propos d'INSPIRA

INSPIRA - Espace industriel, responsable et multimodal, bénéficie d'une implantation stratégique au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur l'axe économique Nord-Sud européen et à proximité des métropoles de Lyon et Grenoble.

Plus de 20 entreprises et 900 emplois produisent sur INSPIRA. En parallèle, 160 hectares sont disponibles pour l'accueil de nouveau développement orienté vers les industries d'avenir : énergie, matériaux, recyclage, chimie, écotechnologie, agro-industrie, distribution multimodale...

INSPIRA s'attache à proposer aux entreprises une implantation compétitive reposant sur les synergies industrielles possibles en termes de flux de matières et d'énergies ou de mutualisation d'équipements. L'écologie industrielle est ainsi un vecteur de l'aménagement et du développement économique d'INSPIRA.

La maturité et l'efficacité du système de management environnemental d'INSPIRA, lui permet d'être la première zone d'activité en Isère d'initiative publique certifiée ISO 14001.

En tant que deuxième site portuaire du bassin Rhône Saône et faisant partie des premiers sites de fret de la région, INSPIRA s'impose comme un hub multimodal fort : proximité immédiate A7, embranchements fer et fleuve, réseaux de pipelines et services multimodaux du Port public CCI Nord Isère.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de l'Isère et la Communauté de communes du Pays Roussillonnais ont créé le Syndicat Mixte de la Zone Industriale Portuaire pour assurer la maîtrise d'ouvrage du développement du site INSPIRA. Ce dernier est présidé par Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère, Yannick NEUDER, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône Alpes et d'INSPIRA et Francis CHARVET, Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais et Trésorier d'INSPIRA. INSPIRA est développé en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Etat, et aménagé par Isère Aménagement.

Contact Presse :

INSPIRA
contact@espace-inspira.fr
04 74 86 83 80
www.espace-inspira.fr

INDURA
Virginie Ostrowski
communication@indura.fr
04 82 53 01 35
www.indura.fr